

Le héron garde-boeufs

Mais quel est cet oiseau blanc avec une démarche voûtée qu'on observe généralement auprès des troupeaux de bovins ?

Auparavant peu connu mais maintenant de plus en plus observé en région lyonnaise, il s'agit du héron garde-boeufs.

Originaire des régions du sud de l'Espagne, du Portugal, d'Afrique tropicale et subtropicale, il s'est répandu dans plusieurs endroits du globe avec l'une des plus rapide et importante expansion naturelle de toutes les espèces d'oiseaux. Il faut noter que certaines populations de hérons garde-boeufs sont migratrices tandis que d'autres sont sédentaires.

Ce petit héron de 50 cm, tout blanc avec des pattes jaunes verdâtres, au bec effilé jaune assez court, parcourt en petits groupes les champs où il y a du bétail et où il trouvera une grande variété de proies, notamment d'insectes (sauterelles, grillons, mouches, chenilles, etc...) et aussi d'amphibiens, reptiles et petits mammifères comme les mulots et musaraignes.

On peut souvent le voir suivre les tracteurs et charrues pour les mêmes raisons. Par ailleurs, il est perçu comme un agent de lutte biologique contre les parasites du bétail.

Courant avril, le couple prépare le nid constitué d'une petite plateforme faite de branches désordonnées placées dans un arbre ou arbuste, souvent située autour d'un plan d'eau.

Fréquemment, la couvée est de trois à quatre œufs. L'incubation dure environ 23 jours. Les oisillons prendront leur envol au bout de 30 jours et deviendront indépendants à peu près au 45ème jour.

Ce volatile n'est pas encore très courant dans notre secteur mais il a été aperçu à plusieurs reprises ces dernières années dans les champs à proximité du bétail ou parfois même sur le dos de vaches, alors vous le verrez peut-être lors de vos prochaines balades.

Norbert LECHES

Adjoint en charge de l'environnement.

Informations compostage

Depuis le 01 janvier, le compostage est devenu obligatoire.

Aussi, un point de collecte de déchets alimentaires a donc été installé place Jean Moulin.

Ce dernier en phase de « test » et destiné au préalable à quelques administrés peut dorénavant être utilisé par l'ensemble des Janneyssiens et des Janneyssiennes. Toutefois, avant toute utilisation vous devez impérativement récupérer, à l'accueil de la mairie, le matériel nécessaire (seau et sacs prévus à cet effet) .

Par ailleurs, nous vous rappelons que vous avez également la possibilité d'installer un composteur dans votre jardin !

Pour cela rien de plus simple, appelez la Communauté de Communes au 04 72 46 19 80.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la LYSED www.lysed.fr



1^{er} trimestre 2024

Directeur de la publication : Jean-Louis Turmaud
Rédaction/mise en page: Magali Laboureur

Le P'tit Janneyssien

VOTRE MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Lundi - 13h30 – 17h00
Mardi - 13h30 – 17h00
Mercredi - FERMÉE
Jeudi - 13h30 – 17h00
Vendredi - 13h30 – 17h00
Samedi - FERMÉE

Contacts :

04/78/32/02/43

accueil.secretariat@janneyrias.fr

Derniers conseils municipaux :

- Mercredi 22 novembre 2023
- Mercredi 20 décembre 2023

Compte-rendus disponibles sur les panneaux d'affichage et sur le site www.janneyrias.fr

[Suivez-nous sur la page Facebook](#)



Commune de Janneyrias



Mélanie De Sousa,
psychomotricienne,

vous accueille:

18 Place Général

Charles De Gaulle

06.62.49.90.34

Edito

Le bulletin municipal ne sortant que dans quelques semaines, le temps d'assembler et de corriger les textes des différents intervenants : élus et associations, une petite gazette est la bienvenue. Cela me permet de souhaiter une bonne année à tous ceux qui n'ont pas pu assister aux « vœux du maire » le dimanche 7 janvier. Que cette année soit porteuse de réussite et de bonne santé.

Certains se posent la question; faut-il conserver cette gazette ? Cela amène une autre question : est-ce que les gens la lisent ? Parfois nous sommes étonnés d'entendre « mais c'est quand telle ou telle manifestation ? » alors que c'était annoncé dans ces pages distribuées dans chaque boîte aux lettres.

Ma réponse est oui. Oui il faut continuer à faire des articles, à donner des informations. Dans cette gazette, outre les dates des différentes manifestations des associations, nous trouvons des articles sur des oiseaux, les travaux que la mairie a réalisés ou qui sont en projet.

On nous a souvent reproché d'être avares en information, alors que la gazette, avec les deux panneaux (l'un situé place De Lattre de Tassigny, l'autre devant l'école des Fleurs), l'écran tactile devant la mairie, le site internet, Facebook et le bulletin annuel, fait partie des outils de communication.

Pour 2024 nous continuerons à distribuer cette gazette, qui paraîtra maintenant tous les trimestres, avec la même volonté d'informer. L'année a bien commencé avec les travaux d'aménagement pour le city stade. Nous espérons que ce sera fini pour la fin de l'hiver.

Je tiens à remercier Magali Laboureur et son équipe de correcteurs et aussi tous ces vaillants distributeurs, élus et bénévoles qui par tous les temps, vont de boîte en boîte aux lettres pour votre plus « ample information. »

Encore une fois bonne année et bonne lecture.

Jean-Louis Turmaud

Informations diverses

CCAS

Vous êtes né(é) en 1954 et vous n'êtes pas inscrit(e) sur les listes électorales, merci de vous manifester en mairie, pour la mise à jour de notre liste.

A ce titre, vous serez convié(e) au repas de fin d'année et bénéficierez du colis de fin d'année.

Informations populations

Population totale légale de Janneyrias (millésimée 2021), en vigueur pour l'année 2024 : 1 869 habitants (soit + 34 habitants [+ 1,9%] par rapport à 2023)

Chiffre officiel de population 2024 indiqué par l'INSEE (décret du 26/12/2023)

Informations cimetière

Aménagement du nouveau cimetière

Pour faciliter l'accès aux tombes situées vers l'entrée du nouveau cimetière, contre le mur d'enceinte, la Mairie a créé une allée gravillonnée conformément au plan d'occupation des sols du cimetière.

Roger ALLIGIER
Adjoint en charge du cimetière

CITY STADE

Bonne nouvelle !

Les travaux concernant le CITY STADE ont démarré, et nous espérons qu'ils seront terminés courant février.

Ce sera un bel endroit pour pratiquer du sport pour tous nos enfants.

Jeannette JAKUBOWSKI
Adjointe en charge des associations

Avis concernant l'aménagement foncier

Dans le cadre de l'élaboration/la révision de sa réglementation des boisements, et suite à la délibération du Département de l'Isère en date du 17 novembre 2023, la Commission intercommunale d'aménagement foncier qui sera constituée en application de l'article L.121-4 du Code Rural et de la Pêche Maritime comprend deux propriétaires de biens fonciers non bâtis dans la commune et un propriétaire suppléant, élus par le Conseil Municipal.

Cette élection aura lieu fin février 2024 ; les candidatures pourront être reçues à la Mairie : 30, route de Crémieu 38280 Janneyrias, jusqu'au vendredi 16 février 2024 à 16h00.



Informations diverses

INFO JDC

Du Recensement des jeunes à La Journée de Défense et Citoyenneté (JDC)

Une journée, obligatoire pour les jeunes de 16 à 25 ans, qui permet de rappeler à chacun que notre liberté a un prix. C'est aussi une occasion unique de découvrir l'univers militaire et ses multiples métiers.

Après réception des listes de recensement envoyées par les mairies tous les trimestres, les jeunes (recensés dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire) sont pris en compte dans les fichiers du service national. Ils sont ensuite affectés automatiquement sur une session de JDC.

Cette convocation intervient avant l'âge de 18 ans, en général 17 ans et 3 mois. Les convocations sont alors éditées par la DSJN (Direction du service national et de la jeunesse) et envoyées à l'adresse communiquée lors du recensement 45 jours avant la JDC ou 21 jours en cas d'affectation manuelle sur demande du jeune. Aucune démarche supplémentaire n'est à accomplir pour la recevoir. Par ailleurs, si les conditions légales pour être électeur sont remplies, l'administré est inscrit sur les listes électorales de la commune.

Enfin, chose importante, la certification de participation à la JDC est nécessaire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique jusqu'à 25 ans. Au-delà, les jeunes sont libérés de leurs obligations vis-à-vis du service national.

N'hésitez pas à vous rendre sur le site MAJDC.fr si vous souhaitez de plus amples renseignements.

Je reste à votre disposition pour toute question relative au parcours de citoyenneté ainsi que pour toute information concernant la Défense : Armée de Terre, Armée de l'Air et de l'Espace, Marine nationale, Gendarmerie (recrutement compris). Prenez rendez-vous à l'accueil en Mairie.

Jean-Jacques LALLAIN, correspondant défense et conseiller délégué à la sécurité.



AGENDA

Samedi 9 Mars

Concours de boules challenge Carret
stade bouliste

Dimanche 10 Mars 2024

Tête de veau
Organisée par le JAN
salle des fêtes

Les informations seront disponibles sur le site internet de la commune



Cette année les classes reviennent !
Les classards en 4 tenez-vous prêts !
On a hâte de recommencer !
Si vous désirez prendre part à l'aventure, merci de déposer ce bulletin à l'accueil de la mairie ou dans la boîte aux lettres.

Nom:
Prénom:.....
Date de naissance:
Tél:

